



MAIRIE DE MASSERAC
3 Rue Saint-Benoît
44290 MASSÉRAC

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 044-214400921-20250610-D202520-DE



Délibération n° 2025-20

Conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : 10

Conseillers votants : 12

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi dix juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de MASSERAC s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Fabrice SANCHEZ, Maire.

Date de convocation : 4 Juin 2025

Présents : Fabrice SANCHEZ, Régis CLAVIER, Stéphanie LAFORGE, Thierry PERRIN, Joël BIOU, Francesco CORDARO, Laëtitia COURDIER, Thierry OLIVIÉ, Christine CHOTARD, Soumaya GUILLOUX,

Excusés : Mr Alan HOUGUET
Mme Anne-Cécile JOLYS donne pouvoir à Mme Laëtitia COURDIER
Mr Yann LETORT donne pouvoir à Mr Le Maire

Secrétaire de séance : Mr Francesco CORDARO

Objet : Projet TARANIS : Extraction minière

Monsieur le Maire informe les élus que la société Breizh Ressources a déposé une demande d'octroi d'un permis exclusif de recherches de mines dit permis « Taranis » sur une superficie de 359.50 km² dans les départements de l'Ille et Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique dont la commune de Massérac. La durée sollicitée est de 5 ans. Il est rappelé que chaque propriétaire a la possibilité de refuser l'accès à sa propriété.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- N'autorisent pas l'entreprise Breizh Ressources de pénétrer sur le domaine public communal, car les élus sont soucieux de protéger les captages d'alimentation en eau potable et le zonage Natura 2000 sur la commune, ce qui semble incompatible avec l'activité de prospection minière.

MASSERAC, le 10 Juin 2025



Le Maire,

Fabrice SANCHEZ